



RCS : RENNES

Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1994 B 01092

Numéro SIREN : 399 268 002

Nom ou dénomination : FOUGERES DISTRIBUTION

Ce dépôt a été enregistré le 05/05/2017 sous le numéro de dépôt 4009

S.A.S. FOUGERES DISTRIBUTION

DÉPÔT DU



05 MAI 2017

BILAN

TRIBUNAL DE COMMERCE
DE RENNES

4009

ACTIF	Clôture au 31/08/16 Durée 12 mois			Clôture au 31/08/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	17 376 803	8 368 861	9 007 941	9 677 097
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	134 305	71 255	63 050	62 993
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	71 826	71 255	570	513
FONDS COMMERCIAL (1)	62 479		62 479	62 479
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 262 531	8 297 606	7 964 925	8 683 916
TERRAINS	963 332	69 690	893 641	898 853
CONSTRUCTIONS	11 243 304	4 920 443	6 322 861	6 979 201
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 558 524	2 997 234	561 289	598 267
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	492 370	310 237	182 133	207 594
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	5 000		5 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	979 965		979 965	930 187
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS				369
TITRES IMMOBILISES DIVERS	792 465		792 465	788 107
PRETS	153 595		153 595	107 265
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	33 904		33 904	34 445
ACTIF CIRCULANT	9 688 659	60 468	9 628 191	9 685 884
STOCKS ET EN-COURS	4 530 122	39 920	4 490 202	4 181 809
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	21 788		21 788	18 080
MARCHANDISES	4 508 333	39 920	4 468 413	4 163 729
ACOMPTE VERSE SUR COMMANDES				2 190
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	857 643	20 547	837 095	788 834
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	90 514	20 547	69 966	60 983
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	767 129		767 129	727 850
CREANCES DIVERSES (3)	212 034		212 034	181 430
DISPONIBILITES	3 895 059		3 895 059	4 381 211
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	193 798		193 798	150 408
TOTAL GENERAL	27 065 463	8 429 329	18 636 133	19 362 981
(1) Dont droit au bail			11 402	2 691
(2) Dont à moins d'un an			203 817	23 775
(3) Dont à plus d'un an				



Grégoire BUNOT

Marc SOUCARRE

Christian PALVADEAU

Experts - comptables associés
Commissaires aux comptes

Laurence GOYEC

Geneviève DURANTEAU

Rachel LEROUX

Experts - comptables

Thomas BASTHISTE

Commissaire aux comptes

Cabinet Vilaine et Associés ■

Société civile d'expertise comptable et de commissariat aux comptes
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région des Pays de Loire
Membre de la Compagnie Régionale de Rennes

FOUGERES DISTRIBUTION

Route de Rennes
35133 LECOUSSE

S.A.S. au capital de 200 000 €
R.C.S. RENNES 399 268 002

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} Septembre 2015 au 31 Août 2016

"Certifié conforme"

Tél 02 40 92 66 00
Fax 09 55 27 66 00
■ cva@cvaexperts.fr

6, avenue Jacques Cartier. 44800 Saint-Herblain
B.P. 30123. 44817 Saint-Herblain Cedex

Membre d'une association agréée. Règlement par chèque accepté
TVA : FR 63 330 356 700. RCS Nantes 330 356 700 000 22



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/08/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/15 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	6 871 158	7 256 288
CAPITAL	200 000	200 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	979 082	979 082
RESERVES	3 933 909	4 473 139
RESERVE LEGALE	20 000	20 000
AUTRES RESERVES	3 913 909	4 453 139
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 490 939	1 360 769
PROVISIONS REGLEMENTEES	267 227	243 296
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	6 871 158	7 256 288
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	81 627	81 627
PROVISIONS POUR RISQUES	81 627	81 627
DETTES (1)	11 683 347	12 025 065
DETTES FINANCIERES (2)	5 702 017	6 172 358
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	4 790 898	5 332 401
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	911 118	839 957
DETTES D'EXPLOITATION	5 931 034	5 670 069
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 660 157	3 434 185
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 132 411	2 076 184
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	138 465	159 699
DETTES DIVERSES	50 294	182 637
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	48 262	164 359
AUTRES DETTES DIVERSES	2 032	18 278
TOTAL GENERAL	18 636 133	19 362 981
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an	4 408 888 7 274 458	4 943 110 7 081 955
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/08/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/15 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	54 690 500	52 896 330
VENTES DE MARCHANDISES	53 859 033	52 020 036
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	612 355	568 297
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	54 471 389	52 588 334
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	58 758	26 482
REPRISES SUR PROVISIONS	3 772	55 786
TRANSFERTS DE CHARGES	20 749	53 424
AUTRES PRODUITS	135 830	172 303
CHARGES D'EXPLOITATION	51 976 489	50 549 584
ACHATS DE MARCHANDISES	42 901 199	41 780 585
VARIATION DES STOCKS	(344 604)	(153 244)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	70 946	78 520
VARIATION DES STOCKS	(3 708)	551
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 225 817	2 954 168
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	705 961	770 934
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 383 581	3 155 858
CHARGES SOCIALES	1 026 698	952 961
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	946 859	980 449
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	42 743	7 502
AUTRES CHARGES	20 991	21 296
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 714 011	2 346 746
PRODUITS FINANCIERS	57 991	91 813
PARTICIPATIONS	4	147
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	996	1 164
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	56 990	90 500
CHARGES FINANCIERES	137 609	148 896
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	137 609	148 896
RESULTAT FINANCIER	(79 617)	(57 083)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 634 393	2 289 663



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/08/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/15 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	84 543	303 224
SUR OPERATIONS DE GESTION	30 150	23 048
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	54 393	112 425
REPRISES SUR PROVISIONS		167 751
CHARGES EXCEPTIONNELLES	98 180	248 124
SUR OPERATIONS DE GESTION	17 651	99 898
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	56 598	123 212
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	23 930	23 930
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		1 083
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(13 637)	55 100
PARTICIPATION DES SALARIES	517 268	460 829
IMPOTS SUR LES BENEFICES	612 549	523 165
<i>Total des produits</i>	<i>54 833 035</i>	<i>53 291 368</i>
<i>Total des charges</i>	<i>53 342 096</i>	<i>51 930 599</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 490 939	1 360 769
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	8 200	6 100

A N N E X E

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	20 à 30 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 100 000 actions de 2 euros.

Fonds commercial

• Hypermarché	Fusion-absorption SO.DI.AL.FO le 01/12/2012	60 980
		60 980

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	130 938	3 368		134 306
Immobilisations corporelles	16 061 790	281 157	80 415	16 262 532
Immobilisations financières - titres	788 107	4 359		792 466
Immobilisations financières - créances	142 080	46 330	910	187 500
	17 122 915	335 213	81 325	17 376 803

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	67 945	3 311		71 256
Immobilisations corporelles	7 377 873	943 549	23 816	8 297 606
	7 445 818	946 860 (*)	23 816	8 368 862
(*) Dont dotation : . linéaire		790 267		
. dégressive		156 592		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	243 296	23 931		267 227
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	81 628			81 628
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	21 497	42 744	3 773	60 468
	346 421	66 675 (*)	3 773 (*)	409 323
(*) Dont : . exploitation		42 744	3 773	
. financier				
. exceptionnel		23 931		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : -
- montants repris parce que devenus sans objet : -

Litige Galec : les provisions pour risques concernent un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée par la société coopérative nationale à la société s'élève à 82 k€.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, mais un arrêt rendu par la Cour d'Appel de Paris a infirmé ce jugement. Dans l'attente de la décision de la Cour de Cassation, un pourvoi ayant été formé contre cet arrêt, les présents comptes annuels intègrent une provision pour litige de 82 k€, issu du risque de restitution desdites ristournes

Biens pris en crédit-bail	Néant
----------------------------------	--------------

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	187 500	11 403	176 097
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	857 644	753 144	104 500
Créances diverses	212 035	112 718	99 317
Charges constatées d'avance	193 799	193 799	
	1 450 978	1 071 063	379 915

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	14 607	14 607		
Emprunts bancaires (1)	4 776 292	737 491	2 896 270	1 142 530
Emprunts & dettes financières divers (2)	911 119	722 507	188 612	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 931 035	5 749 559		181 476
Dettes diverses	50 295	50 295		
Produits constatés d'avance				
	11 683 347	7 274 459	3 084 882	1 324 006

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires 14 607

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice 190 000

(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice 729 127

(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales 638 883

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Hypermarché	39 465 155
- Ventes sur internet à emporter	3 625 978
- Station-service	11 292 082
- Restauration	88 160
	54 471 389

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	7
- Agents de maîtrise	18
- Employés	113
	138

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2014, qui s'élève à 165 947, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, et de recrutement.

Pour les salaires versés en 2015, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2016.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 176 008 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes non déductibles	2 556	
Redressement suite contrôle Urssaf	15 095	
Cessions immobilisations corporelles	56 598	54 393
Produits exceptionnels divers		18 663
Dégrèvement impôt sur les sociétés		11 486
Amortissements dérogatoires	23 930	
	98 179	84 542

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	181 476
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	335 792
	517 268

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère SODIFO.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	779 186
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-166 637
	612 549

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	131 075
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	134 172

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, mandat d'hypothéquer à première demande) à hauteur de 4 747 273 euros au 31 août 2016.

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements (facilités de caisse)	200 000	200 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen variable selon catégories) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : 2015.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ 257 000 €

Entreprises liées	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts	-	-
Créances diverses	38 009	
Emprunts et dettes financières divers	638 883	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	8 200	-
Filiales & participations		Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.

FOUGERES DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée au capital de 200 000 euros
Siège social : Route de Rennes - Zone du Parc - 35133 LECOUSSE
399 268 002 RCS RENNES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 23 FEVRIER 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 490 939,18 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 490 939,18 euros
------------------------------	--------------------

Un prélèvement sur les réserves - sur le compte "autres réserves"	309 060,82 euros
--	------------------

Les sommes distribuables s'élevant ainsi à	1 800 000,00 euros
---	--------------------

A titre de dividendes	1 800 000,00 euros
-----------------------------	--------------------

Soit 18 euros par action

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

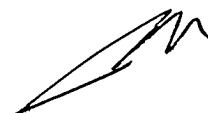
Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 54 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 août 2016 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 1 799 946 euros.

Les associés sont informés que les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, a été mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu.

Les associés sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :



Exercice	Total des sommes distribuées	Nombre d'actions concernées	Réfaction sur les dividendes (Article 158.3.2 CGI)	
			Dividende Eligible	Dividende non éligible
AGO du 25/04/2013	1 860 000 €	100 000	1 915,80 €	1 858 084,20 €
31/08/2013	1 700 000 €	100 000	1 751 €	1 698 249 €
31/08/2014	1 900 000 €	100 000	57 €	1 899 943 €
31/08/2016	1 900 000 €	100 000	57 €	1 899 943 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 23 février 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Monsieur Philippe KREUTZER




Sacopal

5 rue Albert Londres
B.P. 20303
44303 Nantes Cedex 3
Tél. : 02 40 50 19 20
Fax : 01 57 67 47 32
sacopal@wanadoo.fr

FOUGERES DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 €uros
Siège social : Route de Rennes
35133 LECOUSSE

RCS RENNES 399 268 002

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2016

FOUGERES DISTRIBUTION

Société par actions simplifiée au capital de 200 000 €uros
Siège social : Route de Rennes
35133 LECOUSSE

RCS RENNES 399 268 002

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 août 2016

Aux Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 août 2016** sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société **FOUGERES DISTRIBUTION**, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des stocks.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous avons notamment procédé à des observations physiques lors de la prise d'inventaire, ainsi qu'à l'analyse de la cohérence et de la vraisemblance des fichiers de stocks servant de base à la comptabilisation de ce poste du bilan.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Nantes, le 8 février 2017

Le Commissaire aux Comptes
SACOPAL



Charles BOSSE



BILAN

ACTIF	Clôture au 31/08/16 Durée 12 mois			Clôture au 31/08/15 Durée 12 mois
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
ACTIF IMMOBILISE	17 376 803	8 368 861	9 007 941	9 677 097
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (1)	134 305	71 255	63 050	62 993
CONCESS., BREVETS, DROITS SIMILAIRES	71 826	71 255	570	513
FONDS COMMERCIAL (1)	62 479		62 479	62 479
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	16 262 531	8 297 606	7 964 925	8 683 916
TERRAINS	963 332	69 690	893 641	898 853
CONSTRUCTIONS	11 243 304	4 920 443	6 322 861	6 979 201
INST TECHN, MATERIEL & OUTILLAGE	3 558 524	2 997 234	561 289	598 267
IMMOBILISATIONS CORPORELLES DIVERSES	492 370	310 237	182 133	207 594
IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS	5 000		5 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	979 965		979 965	930 187
CREANCES RATTACH. A PARTICIPATIONS				369
TITRES IMMOBILISES DIVERS	792 465		792 465	788 107
PRETS	153 595		153 595	107 265
IMMOBILISATIONS FINANCIERES DIVERSES	33 904		33 904	34 445
ACTIF CIRCULANT	9 688 659	60 468	9 628 191	9 685 884
STOCKS ET EN-COURS	4 530 122	39 920	4 490 202	4 181 809
MATIERES PREMIERES, AUTRES APPROV.	21 788		21 788	18 080
MARCHANDISES	4 508 333	39 920	4 468 413	4 163 729
ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				2 190
CREANCES D'EXPLOITATION (3)	857 643	20 547	837 095	788 834
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	90 514	20 547	69 966	60 983
AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION	767 129		767 129	727 850
CREANCES DIVERSES (3)	212 034		212 034	181 430
DISPONIBILITES	3 895 059		3 895 059	4 381 211
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (3)	193 798		193 798	150 408
TOTAL GENERAL	27 065 463	8 429 329	18 636 133	19 362 981
(1) Dont droit au bail			11 402	2 691
(2) Dont à moins d'un an			203 817	23 775
(3) Dont à plus d'un an				



BILAN

PASSIF	Clôture au 31/08/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/15 Durée 12 mois
CAPITAUX PROPRES	6 871 158	7 256 288
CAPITAL	200 000	200 000
PRIMES D'EMISSION, DE FUSION, D'APPORT	979 082	979 082
RESERVES	3 933 909	4 473 139
RESERVE LEGALE	20 000	20 000
AUTRES RESERVES	3 913 909	4 453 139
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 490 939	1 360 769
PROVISIONS REGLEMENTEES	267 227	243 296
RAPPEL CAPITAUX PROPRES	6 871 158	7 256 288
PROVISIONS RISQUES ET CHARGES	81 627	81 627
PROVISIONS POUR RISQUES	81 627	81 627
DETTES (1)	11 683 347	12 025 065
DETTES FINANCIERES (2)	5 702 017	6 172 358
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT (2)	4 790 898	5 332 401
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS	911 118	839 957
DETTES D'EXPLOITATION	5 931 034	5 670 069
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	3 660 157	3 434 185
DETTES FISCALES ET SOCIALES	2 132 411	2 076 184
AUTRES DETTES D'EXPLOITATION	138 465	159 699
DETTES DIVERSES	50 294	182 637
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES	48 262	164 359
AUTRES DETTES DIVERSES	2 032	18 278
TOTAL GENERAL	18 636 133	19 362 981
(1) Dont à plus d'un an	4 408 888	4 943 110
Dont à moins d'un an	7 274 458	7 081 955
(2) Dont concours bancaires & soldes créditeurs de banques		


COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/08/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/15 Durée 12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	54 690 500	52 896 330
VENTES DE MARCHANDISES	53 859 033	52 020 036
PRODUCTION VENDUE (SERVICES)	612 355	568 297
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	54 471 389	52 588 334
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	58 758	26 482
REPRISES SUR PROVISIONS	3 772	55 786
TRANSFERTS DE CHARGES	20 749	53 424
AUTRES PRODUITS	135 830	172 303
CHARGES D'EXPLOITATION	51 976 489	50 549 584
ACHATS DE MARCHANDISES	42 901 199	41 780 585
VARIATION DES STOCKS	(344 604)	(153 244)
ACHATS DE MATIERES ET AUTRES APPROVISIONNEMENTS	70 946	78 520
VARIATION DES STOCKS	(3 708)	551
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES (*)	3 225 817	2 954 168
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	705 961	770 934
SALAIRES ET TRAITEMENTS	3 383 581	3 155 858
CHARGES SOCIALES	1 026 698	952 961
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	946 859	980 449
DOTATIONS AUX PROVISIONS SUR ACTIF CIRCULANT	42 743	7 502
AUTRES CHARGES	20 991	21 296
RESULTAT D'EXPLOITATION	2 714 011	2 346 746
PRODUITS FINANCIERS	57 991	91 813
PARTICIPATIONS	4	147
VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE	996	1 164
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES DIVERS	56 990	90 500
CHARGES FINANCIERES	137 609	148 896
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	137 609	148 896
RESULTAT FINANCIER	(79 617)	(57 083)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 634 393	2 289 663



COMPTE DE RESULTAT

	Clôture au 31/08/16 Durée 12 mois	Clôture au 31/08/15 Durée 12 mois
PRODUITS EXCEPTIONNELS	84 543	303 224
SUR OPERATIONS DE GESTION	30 150	23 048
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	54 393	112 425
REPRISES SUR PROVISIONS		167 751
CHARGES EXCEPTIONNELLES	98 180	248 124
SUR OPERATIONS DE GESTION	17 651	99 898
SUR OPERATIONS EN CAPITAL	56 598	123 212
DOTATIONS AUX PROVISIONS REGLEMENTEES	23 930	23 930
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS		1 083
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(13 637)	55 100
PARTICIPATION DES SALAIRES	517 268	460 829
IMPOTS SUR LES BENEFICES	612 549	523 165
<i>Total des produits</i>	<i>54 833 035</i>	<i>53 291 368</i>
<i>Total des charges</i>	<i>53 342 096</i>	<i>51 930 599</i>
BENEFICE NET COMPTABLE	1 490 939	1 360 769
* Dont crédit-bail mobilier et immobilier Produits financiers concernant les entreprises liées Charges financières concernant les entreprises liées	8 200	6 100

ANNEXE

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des comptes annuels.

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Le bilan et le compte de résultat sont établis conformément aux dispositions légales et pratiques comptables généralement admises, et dans le respect des principes comptables fondamentaux : prudence, continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables et indépendance des exercices.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles

Les logiciels informatiques sont comptabilisés à leur coût d'acquisition. Les amortissements pour dépréciation sont calculés sur une durée de 12 mois.

Ils n'ont pas fait l'objet d'amortissement dérogatoire compte tenu de l'absence de caractère significatif.

Le fonds commercial est inscrit pour sa valeur d'acquisition ; il n'a pas fait l'objet d'amortissement.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire et dégressif, en fonction de la durée d'utilisation prévue, et en accord avec les pratiques professionnelles du secteur d'activité suivantes :

- Agencements des terrains :	10 à 20 ans	- Matériel d'exploitation :	5 à 10 ans
- Constructions :	20 à 30 ans	- Matériel de transport :	4 à 5 ans
- Agencements des constructions :	10 à 20 ans	- Matériel de bureau :	3 à 5 ans
- Agencements divers :	8 à 10 ans	- Mobilier de bureau :	10 ans

Compte tenu de l'absence d'écart significatif avec la dépréciation des immobilisations, l'amortissement dégressif n'a pas fait l'objet d'un retraitement en mode dérogatoire.

L'absence de visibilité sur les cessions de biens conduit à ne pas prendre en compte leurs valeurs résiduelles dans la base de calcul des amortissements.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur actuelle (vénale ou d'usage) est inférieure à la valeur nette comptable.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est comptabilisée du montant de la différence.

Stocks

Les stocks sont évalués au dernier prix de revient connu.

Une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Pour les créances, une dépréciation est comptabilisée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

NOTES RELATIVES A CERTAINS POSTES DU BILAN

Capital

Le capital social se compose de 100 000 actions de 2 euros.

Fonds commercial

• Hypermarché	Fusion-absorption SO.DI.AL.FO le 01/12/2012	60 980
		60 980

Immobilisations	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	130 938	3 368		134 306
Immobilisations corporelles	16 061 790	281 157	80 415	16 262 532
Immobilisations financières - titres	788 107	4 359		792 466
Immobilisations financières - créances	142 080	46 330	910	187 500
	17 122 915	335 213	81 325	17 376 803

Amortissements	DEBUT EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	FIN EXERCICE
Immobilisations incorporelles	67 945	3 311		71 256
Immobilisations corporelles	7 377 873	943 549	23 816	8 297 606
	7 445 818	946 860 (*)	23 816	8 368 862
(*) Dont dotation : . linéaire		790 267		
. dégressive		156 592		
. exceptionnelle				

Provisions et dépréciations	DEBUT EXERCICE	DOTATIONS	REPRISES	FIN EXERCICE
Amortissements dérogatoires	243 296	23 931		267 227
Autres provisions réglementées				
Provisions pour risques et charges (1)	81 628			81 628
Dépréciations de l'actif immobilisé				
Dépréciations de l'actif circulant	21 497	42 744	3 773	60 468
	346 421	66 675 (*)	3 773 (*)	409 323
(*) Dont : . exploitation		42 744	3 773	
. financier				
. exceptionnel		23 931		

(1) La reprise sur provision pour risques et charges se ventile comme suit :

- montants repris parce qu'utilisés : -
- montants repris parce que devenus sans objet : -

Litige Galec : les provisions pour risques concernent un litige de la société coopérative nationale, à laquelle appartient la société, qui a été assignée par le ministre de l'économie, en vue d'obtenir la restitution de ristournes perçues auprès des fournisseurs pour le compte de ses coopérateurs. La part reversée par la société coopérative nationale à la société s'élève à 82 k€.

Le tribunal de commerce de Paris a débouté la partie adverse, mais un arrêt rendu par la Cour d'Appel de Paris a infirmé ce jugement. Dans l'attente de la décision de la Cour de Cassation, un pourvoi ayant été formé contre cet arrêt, les présents comptes annuels intègrent une provision pour litige de 82 k€, issu du risque de restitution desdites ristournes

Biens pris en crédit-bail

Néant

Créances : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	A PLUS D'UN AN
Créances de l'actif immobilisé	187 500	11 403	176 097
Acomptes versés sur commandes			
Créances d'exploitation	857 644	753 144	104 500
Créances diverses	212 035	112 718	99 317
Charges constatées d'avance	193 799	193 799	
	1 450 978	1 071 063	379 915

Dettes : état des échéances

	VALEUR BRUTE FIN EXERCICE	A UN AN AU PLUS	DE UN A CINQ ANS	A PLUS DE CINQ ANS
Concours bancaires courants (*)	14 607	14 607		
Emprunts bancaires (1)	4 776 292	737 491	2 896 270	1 142 530
Emprunts & dettes financières divers (2)	911 119	722 507	188 612	
Avances, acompte reçus sur commandes				
Dettes d'exploitation	5 931 035	5 749 559		181 476
Dettes diverses	50 295	50 295		
Produits constatés d'avance				
	11 683 347	7 274 459	3 084 882	1 324 006

(*) Y compris intérêts courus sur emprunts bancaires	14 607
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit souscrits en cours d'exercice	190 000
(1) Emprunts auprès des établissements de crédit remboursés en cours d'exercice	729 127
(2) Dont dettes souscrites auprès des associés personnes physiques et morales	638 883

Comptes rattachés et comptes de régularisation

Les charges à payer, produits à recevoir, et charges constatées d'avance ne nécessitent pas d'informations particulières.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Chiffre d'affaires

Il provient de l'exploitation d'un hypermarché, et de ventes sur internet à emporter et se ventile de la façon suivante :

- Hypermarché	39 465 155
- Ventes sur internet à emporter	3 625 978
- Station-service	11 292 082
- Restauration	88 160
	54 471 389

Il est réalisé exclusivement en France.

Ventilation de l'effectif moyen

L'effectif moyen équivalent temps plein se décompose ainsi :

- Cadres	7
- Agents de maîtrise	18
- Employés	113
	138

Rémunérations des dirigeants

En application du principe du respect du droit des personnes, cette rubrique n'est pas servie car elle aurait pour effet de fournir des informations de caractère individuel.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises.

A cet effet, le CICE 2014, qui s'élève à 165 947, a été utilisé pour le financement des efforts de l'entreprise en matière d'investissement, et de recrutement.

Pour les salaires versés en 2015, il a été comptabilisé un CICE calculé au taux de 6 % sur les salaires inférieurs à 2,5 fois le SMIC, ainsi qu'un produit à recevoir sur les salaires versés depuis le 1er janvier 2016.

L'impact de ce crédit d'impôt sur le compte de résultat se traduit par une réduction du poste « charges sociales » pour un montant de 176 008 €.

Résultat exceptionnel	Charges	Produits
Pénalités et amendes non déductibles	2 556	
Redressement suite contrôle Urssaf	15 095	
Cessions immobilisations corporelles	56 598	54 393
Produits exceptionnels divers		18 663
Dégrèvement impôt sur les sociétés		11 486
Amortissements dérogatoires	23 930	
	98 179	84 542

Participation des salariés

Dans ce poste, figurent les sommes comptabilisées au titre de :

- La participation des salariés (ordonnance du 21/10/1986)	181 476
- L'intéressement des salariés (loi du 07/11/1990)	335 792
	517 268

Taux de l'impôt sur les bénéfices

Le poste Impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés calculée au taux de droit commun, diminuée de crédits d'impôts.

Intégration fiscale

La société fait partie du groupe d'intégration fiscale de la société mère SODIFO.

La charge d'impôt comptabilisée est égale à celle qu'elle aurait supportée en l'absence d'intégration fiscale.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

- Impôt concernant le résultat courant avant impôts	779 186
- Impôt concernant le résultat exceptionnel (participation des salariés incluse)	-166 637
	612 549

Situation fiscale latente

Impôt sur les sociétés payé d'avance provenant des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable de produits ou de charges :

- Situation au début de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	131 075
- Situation à la fin de l'exercice (au taux de 33 1/3 %)	134 172

AUTRES INFORMATIONS**Dettes garanties par des sûretés réelles**

L'ensemble des emprunts à moyen ou long terme contractés auprès d'établissements de crédit est garanti par des sûretés réelles (nantissement du fonds de commerce, mandat d'hypothéquer à première demande) à hauteur de 4 747 273 euros au 31 août 2016.

Engagements financiers	DONNES	RECUS
Cautions, avals, garanties concernant les filiales	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les participations	-	-
Cautions, avals, garanties concernant les dirigeants	-	-
Cautions, avals, garanties concernant des sociétés de même enseigne	-	-
Effets escomptés et non échus	-	-
Marge non utilisée des crédits confirmés	-	-
Emprunts obtenus non encaissés	-	-
Autres engagements (facilités de caisse)	200 000	200 000

Engagements de retraite

Les engagements de retraite résultent de l'application de la convention collective du commerce de gros et de détail à prédominance alimentaire.

Ils n'ont pas fait l'objet d'une provision comptabilisée au bilan.

Une estimation de ces engagements est donnée ci-après en retenant tous les salariés.

Les hypothèses de calcul sont les suivantes :

- départ uniforme de tous les salariés à l'âge de 62 ans, de façon volontaire ;
- calcul pour tous les salariés présents à la date de clôture de l'exercice social ;
- exclusion des dirigeants et mandataires sociaux en l'absence d'engagements formels ;
- valorisation établie à la date de clôture de l'exercice ;
- calcul effectué sur la base du salaire brut moyen mensuel ;
- évolution annuelle des rémunérations brutes : + 2 % ;
- taux d'actualisation annuel à la clôture de l'exercice : 3 % ;
- montant déterminé avec incidence des charges sociales et fiscales (taux moyen variable selon catégories) ;
- critère de turn-over du personnel : Faible ;
- table de mortalité : 2015.

Le montant des indemnités ainsi déterminé s'élève à environ.....

257 000 €

Entreprises liées	LIEES	AVEC LIEN DE PARTICIPATION
Participations	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-
Prêts	-	-
Créances diverses	38 009	
Emprunts et dettes financières divers	638 883	-
Produits de participation	-	-
Autres produits financiers	-	-
Charges financières	8 200	-
Filiales & participations		Néant

Honoraires de commissariat aux comptes

Les honoraires de commissariat aux comptes concernent exclusivement la mission d'audit légal des comptes annuels.